

COMMUNIQUÉ

Document 209112

UN TRAITÉ À HYDERABAD LANCE UN NOUVEAU TITRE DE COMPÉTENCE MONDIAL EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE

Ottawa, le 16 novembre 2009 – L'Institut canadien des actuaires (ICA) a annoncé aujourd'hui le lancement d'un titre de compétence mondial en matière de gestion du risque CERA (Chartered Enterprise Risk Analyst), afin de répondre au besoin urgent de se doter de spécialistes du risque hautement qualifiés à l'échelle mondiale, en particulier dans le secteur financier. Le lancement a été marqué par la signature, par l'ICA, d'un traité multilatéral à Hyderabad, en Inde, dans le cadre des réunions de l'Association Actuarielle Internationale (AAI). Le traité a été signé par quatorze associations membres de l'AAI dans douze pays, incluant plusieurs grandes économies du monde.

Depuis la tenue des réunions du G20 à Pittsburgh, le concept visant à combiner de solides compétences techniques et des normes d'éthique professionnelle gagne du terrain. Ce titre de compétence, et la discipline qu'il représente, répond directement à ce besoin.

Le titre de compétence sera décerné par le biais des associations qualifiées participantes, et il intégrera et adoptera le nom du titre de compétence hautement respecté de CERA actuellement attribué par la Society of Actuaries (SOA) aux États-Unis. Il identifiera les actuaires qui satisfont à des exigences de formation rigoureuses en matière de gestion du risque d'entreprise (GRE) et qui sont régis par un code d'éthique strict.

Fred Rowley, président du comité directeur mondial du CERA, affirme que « La demande de spécialistes hautement qualifiés dans ce domaine croît rapidement alors que les équipes de direction et les conseils d'administration reconnaissent la nécessité d'améliorer de façon substantielle l'efficacité de la gestion des risques. Les marchés et les organismes de réglementation exigent une prise de décision et une maîtrise des risques plus judicieuses et plus éclairées. »

« Le titre de compétence CERA de la SOA est venu confirmer la demande importante à l'égard de la qualification et offre une base de connaissances et d'expérience solides pour le nouveau titre mondial », ajoute M. Rowley. « La signature de ce traité donne vigoureusement suite à cette demande grâce à l'adoption d'un syllabus actualisé et à des ententes concernant la reconnaissance des systèmes d'éducation des participants. »

S. Michael McLaughlin, président de la SOA, indique que « Les normes techniques de qualification établissent un point de référence en matière de rigueur et d'assurance de la qualité. Le syllabus est exhaustif et aborde les défis importants que posent les pressions financières actuelles sur tous les grands secteurs d'activité. Nous sommes convaincus qu'il saura répondre aux besoins des entreprises et du public qu'elles servent partout dans le monde en matière de gestion des risques. »

Robert Howard, président de l'ICA, affirme, quant à lui, que « Cette signature unit les principaux responsables de la formation des actuaires dans le cadre d'une initiative mondiale visant à outiller les titulaires du CERA d'une vaste base internationale à partir de laquelle ils seront en mesure de fournir les meilleurs conseils qui soient en matière de gestion du risque d'entreprise. Il s'agit là d'un pas important pour satisfaire les besoins du public, ouvrir des débouchés pour nos membres et développer une profession actuarielle véritablement mondiale. L'ICA est très fier de prendre part à cette importante initiative. »

Lors de son allocution à l'occasion du lancement, M. Katsumi Hikasa, président de l'AAI, déclare que « l'AAI est ravie de cette initiative mise de l'avant par quatorze de ses associations membre titulaire. Cette combinaison de compétences techniques et de gouvernance professionnelle permettra de garantir que tous les actuaires qui se voient décerner le titre de compétence sont entièrement outillés pour relever les défis concrets qui se posent. »

Veillez trouver ci-dessous la liste complète des associations participantes :

The Institute of Actuaries of Australia (Australie)

Canadian Institute of Actuaries/Institut canadien des actuaires (Canada)

Deutsche Aktuarvereinigung e.V. (Allemagne)

Institut des Actuaires (France)

Israel Association of Actuaries (Israël)

Institute of Actuaries of Japan (Japon)

Colegio Nacional de Actuarios A.C. (Mexique)

Het Actuarieel Genootschap (Pays-Bas)

Actuarial Society of South Africa (Afrique du Sud)

Svenska Aktuarieföreningen (Suède)

Faculty of Actuaries (Royaume-Uni)

Institute of Actuaries (Royaume-Uni)

Casualty Actuarial Society (États-Unis)

Society of Actuaries (États-Unis)

-30-

Pour de plus amples renseignements ou pour fixer une entrevue, veuillez communiquer avec Josée Racette à l'Institut canadien des actuaires en composant le 613-236-8196, poste 107.

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurances (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

actuaire.ca